



COMMÉMORATION DU 50^E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU PARLEMENT DU MAROC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM)- Rabat (Maroc)- 25 novembre 2013
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière et vice-présidente de la DANRM.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Chambre des représentants du Royaume du Maroc est un partenaire de coopération de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) depuis 2003.- En août 2011, les présidents des deux assemblées procédaient à la signature d'une entente formelle de coopération. Elle a pour objet de consolider le dialogue parlementaire entre les deux institutions et de développer des actions de coopération parlementaire et administrative.- En mai 2012, les présidents des deux chambres consolidaient cette coopération par la signature d'une entente instituant la <i>Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec</i>.- Conséquence de cette étroite collaboration entre les deux assemblées législatives, les présidents des deux chambres du Parlement marocain ont invité le président de l'ANQ à prendre part au colloque international organisé à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation du Parlement ainsi qu'à intervenir lors de la séance d'ouverture de cette commémoration.- Le président de l'ANQ a délégué la députée de La Pinière et vice-présidente de la DANRM afin de le représenter personnellement à ce colloque.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Le bilan de 50 ans de travail parlementaire au Maroc- Conditions pour le développement de l'activité parlementaire à la lumière des expériences parlementaires.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Représenter l'Assemblée nationale à l'occasion des célébrations du 50^e anniversaire de la fondation du Parlement du Maroc.- S'enquérir de l'actualité politique et parlementaire marocaine.- Contribuer au renforcement des liens entre le Maroc et le Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La représentante de l'ANQ a prononcé une allocution à l'ouverture officielle des célébrations du cinquantenaire du Parlement marocain, aux côtés des présidents de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers du Parlement du Maroc.
- La députée du Québec s'est entretenue avec le président en exercice de la Chambre des représentants à propos de la situation politique au Maroc, notamment en ce qui a trait au dernier remaniement ministériel et à l'impact de celui-ci sur la nouvelle dynamique au Parlement.
- La représentante de l'ANQ s'est également entretenue avec les anciens présidents du Parlement de 1963 à 2011, notamment M. Abedelwahed Radi, avec lequel elle avait entamé les pourparlers, dès 2006, pour la signature d'un Accord de coopération interparlementaire Maroc-Québec.
- La vice-présidente de la Commission interparlementaire Maroc-Québec a été reçue au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale par le ministre en titre, M. Salhaddine Mezouar, également président du Rassemblement national des indépendants (RNI), avec lequel elle s'est entretenue des divers aspects de la coopération entre le Québec et le Maroc. Les thèmes de l'immigration, de la coopération économique, de la Francophonie et des relations interparlementaires ont été abordés.
- En marge de cet événement, la députée du Québec a également rencontré le chef du gouvernement marocain et s'est entretenue avec des parlementaires de différents partis politiques avec qui elle a échangé sur les relations interparlementaires Maroc-Québec et le rôle des femmes parlementaires.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	226,00 \$
- Transport	1 901,46 \$
Total	2 127,46 \$

¹ Les frais d'hébergement de M^{me} Fatima Houda-Pepin ont été pris en charge par le Parlement du Maroc.